



**Finistère**

*Penn-ar-Bed*

LE DÉPARTEMENT

Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France  
(Article 75-1 de la constitution)  
E-barzh glad Frañs emañ ar yezhoù rannvroel  
(mellad 75-1 ar vonreizh)

# PROMOUVOIR LA LANGUE BRETONNE

## KAS WAR-RAOK AR BREZHONEG

### 2016-2021



« Déterminé à valoriser la langue et la culture régionale, le Département soutient, depuis une trentaine d'années, la transmission du breton à travers l'enseignement et les pratiques sociales.

Une évaluation des actions menées, conduite par une personnalité exté-

rieure, a permis de poser les bases d'une réflexion départementale consacrée à cette politique. C'est ainsi que, soucieux de clarifier l'intervention du Conseil départemental en faveur de la langue bretonne, les élu.e.s se sont engagé.e.s en 2015 dans l'élaboration d'un schéma pluriannuel.

Instrument de pilotage de la politique publique, ce schéma ambitionne de favoriser la transmission du breton et de faire vivre cette langue au quotidien.

Grâce à une mobilisation collective et active des partenaires au sein d'ateliers participatifs, de nombreuses propositions sont venues alimenter notre réflexion et fonder les principes qui guideront notre action pour les années à venir.

Au-delà de la simple promotion de la langue bretonne, ce schéma s'inscrit avec force dans nos politiques de solidarité : les actions que nous initions et portons en faveur de l'enfance, de la jeunesse, des personnes âgées, en situation de handicap, de l'insertion et de l'inclusion sociale.

Il participe de la volonté collective des Finistériennes et des Finistériens à construire un Département ouvert et solidaire, connecté au monde qui l'entoure et à son époque, tourné résolument vers l'avenir. »

**Nathalie Sarrabezolles,**  
Présidente du Conseil départemental du Finistère  
Prezidantez Kuzul-departamant Penn-ar-Bed

**Le mot de Solange Creignou,**  
Vice-Présidente du Conseil départemental  
déléguée à la langue bretonne

« Engagé dans le soutien à la langue bretonne depuis longtemps, le Département du Finistère a souhaité recenser et évaluer ses actions afin de construire un schéma linguistique pour les 5 années à venir.

Les contributions des acteurs de la langue bretonne pour bâtir un schéma dynamique et ambitieux au service de la langue sur le territoire, ont constitué le fil rouge de ces travaux

Il s'agit de mettre en œuvre une politique pour la langue bretonne qui permette la transmission à tous les âges de la vie d'une part et qui valorise l'usage du breton dans la vie quotidienne d'autre part. L'objectif poursuivi est bien de faire du breton une langue vivante, une langue de tous les jours qui ne soit pas cantonnée à l'enseignement et qui permette le développement du nombre de locuteurs.

Ce travail collaboratif, qui s'est déroulé sur une année, aboutit aujourd'hui à ce schéma. Il nous reste maintenant à le faire vivre avec nos partenaires sur le territoire. »

## UN SCHÉMA POUR L'AVENIR DE LA LANGUE BRETONNE UR BRASTRES EVIT DAZONT AR BREZHONEG

L'enjeu général du schéma départemental est d'affirmer la politique volontariste du Département en faveur de la langue bretonne et d'inscrire cette ambition de manière transversale dans l'ensemble des politiques départementales. Si certaines actions nécessitent un financement spécifique, d'autres reposent sur la prise en compte de la langue bretonne par des dispositifs existants.

### ► Une démarche concertée

Ce schéma départemental est une première. Le Conseil départemental du Finistère intervenait déjà très activement pour la promotion de la langue bretonne, mais ces actions n'étaient pas inscrites dans un cadre global, avec des orientations et des objectifs partagés, au-delà de la sphère de l'enseignement et de la culture. 82 personnes, issues des services du Département et du milieu associatif ont participé aux travaux du schéma. Comités de pilotage, comités techniques et groupes de travail, ce fut un travail très participatif conduit au cours de 25 réunions.

### Témoignage d'un participant

« Un toulladig a dud a oa en em vodet er stalier « liammoù etrerummad ». Evit ar re-se eo un dra diziouerus prederiañ war div dachenn : da zigentañ ober war-dro ar rummad vrezhonegerien an niverusañ-tout : ar re gozh, an trede pe pevare oad vel vez lâret, hag ar re a labour war o zro, hag ivez lakaat ar rummad-se e darempred gant ar vrezhonegerien yaouank. [...] Ar brezhoneg evel diazez ul liamm sokial etrerummad e-lec'h bezañ sellet outañ evel d'ur skoilh pe ur gudenn, setu ar pezh lakaet war-wel gant an holl re ».

### ► Les grandes étapes du schéma

- 2014 : évaluation des politiques départementales de soutien à la langue bretonne, sous le pilotage de Fañch Broudic, chercheur et ancien présentateur des émissions en langue bretonne de France 3.
- Septembre 2015 : lancement de la démarche en présence des acteurs.
- **30 septembre 2016 : restitution du schéma aux participants des groupes de travail.**
- 20 octobre 2016 : vote du schéma lors de la séance plénière du Conseil départemental.
- Jusqu'en 2021 : mise en œuvre et suivi des engagements du schéma.

« Un certain nombre de personnes se sont réunies pour l'atelier « liens intergénérationnels ». Il leur fallait réfléchir à deux domaines : en premier lieu se pencher sur la génération de bretonnants la plus importante : les anciens, le troisième ou quatrième âge, comme on dit, et leurs aidants. En deuxième lieu, mettre en relation cette génération avec les jeunes bretonnants. [...] Définir la langue bretonne comme base du lien social intergénérationnel, au lieu de la percevoir comme un obstacle, un problème, voilà ce qui a été mis en avant par l'ensemble des participants ».

Kristian Ar Bras, acteur associatif



### Une démarche d'évaluation en 2014

La synthèse de la démarche d'évaluation de la langue bretonne conduite par le Département, avec des personnalités qualifiées et indépendantes, est disponible sur le site internet [www.finistere.fr](http://www.finistere.fr), rubrique « brezhoneg »

## TRANSMETTRE LA LANGUE TREUZKAS AR YEZH

### ► Conforter l'initiation, la formation et l'enseignement de la langue bretonne

Concernant l'enseignement bilingue, l'enjeu est de maintenir le soutien financier du Département, tout en renforçant sa mobilisation au sein des réseaux régionaux et en restant attentif à l'engagement de l'Education nationale pour le développement des filières bilingues. L'objectif est de passer de 7% d'élèves scolarisés dans les filières bilingues à un taux situé entre 10 et 15% dans les 6 prochaines années.

Concernant l'initiation dans les écoles primaires (1h de breton par semaine aux élèves de primaire de l'enseignement public), il est proposé de maintenir le même niveau d'engagement, tout en prônant activement une généralisation du dispositif en direction du plus grand nombre, prise en charge par l'Etat.

Il est aussi proposé de réaffirmer le rôle de l'enseignement pour adultes dans la transmission de la langue. Le schéma propose la mise en place d'une aide individuelle aux finistérien.ne.s pour la formation personnelle à la langue bretonne (formule « intensive » de cours du soir).



### ► Favoriser le bilinguisme précoce

L'action dans le secteur de la petite enfance s'appuie sur l'association Divskouarn. Des actions seront mises en place pour sensibiliser et former davantage le personnel des structures d'accueil des enfants aux questions du bilinguisme. L'objectif du schéma est d'accompagner par ces actions 2100 enfants, soit 8% de la classe d'âge, en 2020.

Pour sensibiliser les familles, il est proposé d'intégrer des informations sur les atouts du bilinguisme dans les carnets de santé adressés à chaque parent à la naissance.

### ► Développer le lien intergénérationnel

Le souhait est de renforcer la place du breton dans les établissements pour personnes âgées. Il s'agit de répondre de manière rapide et efficace aux besoins actuels, visant au bien-être des personnes âgées et des aidants.

Il est proposé également de relancer une opération type « Quêteurs de mémoire en Finistère », en proposant des rencontres intergénérationnelles, impliquant les partenaires extérieurs et mobilisant une diversité de public (adultes apprenants, écoliers et collégiens).

Une aide individuelle aux Finistérien.ne.s pour la formation personnelle à la langue bretonne sera mise en place par le Département

### La langue bretonne en quelques chiffres

Le Finistère est le département qui compte le plus grand nombre de locuteurs en breton (18% des Finistérien.ne.s se déclarent bretonnant(e)s, selon l'Observatoire de l'opinion 2014)

- 8 032 élèves bilingues (Diwan, Divyez, Dihun), soit 7% des élèves du primaire (2016)

- 1 400 enfants bénéficient du bilinguisme précoce dans les lieux d'accueils collectifs (2016)





# VIVRE LE BRETON AU QUOTIDIEN

## BEVAÑ GANT AR YEZH BEMDEZ

### ► Des territoires davantage acteurs du bilinguisme

Pour un **Département exemplaire**, il est proposé de rendre plus systématique le bilinguisme Français-Breton dans les publications, projets et équipements du Département. Il est notamment proposé la mise en place progressive d'un bilinguisme à parité graphique, pour la signalétique en général, et la signalétique routière directionnelle.

Une **Charte du bilinguisme** sera élaborée à l'issue de l'adoption du schéma, pour fixer les orientations en ce sens.

En interne, il développera des actions encourageant agents et élus à apprendre et utiliser le breton.

Par ailleurs, le Département incitera ses partenaires à adopter une **signalétique bilingue au travers des aides attribuées pour les équipements sportifs, culturels, les festivals**.

Les missions des **Ententes de pays** (Ti ar vro ou Emglev) seront réaffirmées et le soutien départemental confirmé.

### ► S'épanouir dans la langue par la culture et les loisirs

La **Bibliothèque du Finistère** travaillera à des actions spécifiques pour renforcer la présence du Breton dans son réseau de près de 250 bibliothèques. Le Fonds Langue bretonne sera notamment valorisé et renforcé.

Des propositions concrètes sont faites autour de la **place du breton dans les actions culturelles et de valorisation du patrimoine** (prise en compte de la langue dans les musées, appui à la création en matière de spectacle vivant...).

La création d'un **portail web**, à destination des bretonnants et néo-bretonnants, sera soutenue, pour mettre à disposition l'ensemble des informations sur les activités disponibles en langue bretonne.



Le Département signera la charte **Ya d'ar brezhoneg**, proposée par l'Office public de la langue bretonne.



### Conseil départemental du Finistère

Direction de la Culture, des Sports et de la Jeunesse

32 boulevard Duplex

CS 29029 – 29196 Quimper Cedex

Tél. 02 98 76 20 20

Courriel : [erell.coupier@finistere.fr](mailto:erell.coupier@finistere.fr)

finistere.fr